

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Chasse aux oies : De nouvelles connaissances pour une chasse en février

Issy-les-Moulineaux le 29 janvier 2016

Depuis des mois, la Fédération Nationale des Chasseurs (FNC) alerte la ministre de l'Ecologie sur la colère légitime qui monte dans les fédérations de chasseurs et dans les associations de chasse au gibier d'eau au sujet de la chasse des oies en février.

Cette année, la FNC multiplie les initiatives sur le terrain scientifique avec le rapport de Mathieu Boos qui fournit des éléments nouveaux extrêmement intéressants, mais aussi sur le terrain juridique avec un système dérogatoire jamais utilisé jusqu'à présent, et enfin politique avec une mission parlementaire en Hollande et le rapport du député Philippe Plisson.

Le dernier rapport scientifique réalisé, consacré à la migration et à l'écologie spatiale des oies cendrées, apporte des arguments supplémentaires appuyant un début de migration à la mi-février. Les nouvelles données issues des balises confirment la réalité des vols "erratiques" sud-nord, puis nord-sud en janvier. Elles confirment aussi l'unicité génétique de la population nord-ouest européenne et la présence d'oies "hollandaises" dans le Nord de la France en hiver.

La Commission européenne, comme le Conseil d'Etat, se sont montrés favorables à l'examen de nouvelles données pour fixer une date de clôture de la chasse des oies.

Lors de nos dernières rencontres au Cabinet de la ministre, nous avons insisté sur le fait qu'en Hollande, on accepte que l'on puisse déroger pendant des mois, à grande échelle, pour détruire massivement des oies au nom des dégâts agricoles, ou pour la sécurité aérienne.

Alors, comment refuser aux chasseurs français 10 ou 20 jours de chasse supplémentaires en février, avec des prélèvements en petites quantités pour une population d'oies en pleine expansion dans toute l'Europe ?

Selon nos dernières informations, confirmées par des parlementaires de la majorité, il semblerait que la ministre de l'Ecologie, Ségolène Royal, ait pris en compte nos arguments.

La ministre soutient notre demande de mise en place d'un plan de gestion européen de l'oie, et semble prête à prendre la même décision que l'an dernier, à savoir une prolongation de la chasse pour les 10 premiers jours de février, dans l'attente de l'expertise des données scientifiques nouvelles.

Cela étant, le président de la FNC demande que, quelle que soit la décision très attendue de la ministre (et que la FNC ne manquera pas de communiquer dès qu'elle en aura connaissance), les chasseurs de gibier d'eau évitent tout débordement qui sera immédiatement exploité par les officines anti-chasse, qui ne souhaitent aucun règlement pragmatique de cette question.